

# Règlement intérieur du CPCV 2026

## 1) INFORMATIONS PRATIQUES

La réception est ouverte : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h30  
les week-ends et jours fériés de 9h à 12h30 et de 15h30 à 19h30

## 2) HEBERGEMENT

Les chambres ne sont disponibles qu'**à partir de 17h** le jour de votre arrivée et doivent être libérées **pour 10h** le jour de votre départ, et ce, quelle que soit l'heure d'arrivée ou de départ, et du moyen de transport utilisé pour se rendre au CPCV. Les clefs ouvrent la chambre et la porte d'entrée du bâtiment principal. Le bâtiment principal est fermé le soir à 22h. Toute clé cassée ou perdue sera facturée 80 €. Les draps sont fournis mais pas **le linge de toilette**. A votre arrivée, les lits sont faits. Les chambres sont nettoyées 1 fois par semaine si votre séjour excède 7 nuits. Il est demandé de déposer les draps dans les sacs mis à cet effet dans votre chambre le jour du départ. La répartition des chambres est faite par le CPCV après communication de la composition détaillée du groupe (âge, sexe, ...). Les chambres individuelles doivent être demandées dès la réservation.

Nos amis les animaux ne sont pas admis dans l'enceinte du centre.

## 3) RESTAURATION

Lorsque les repas sont inclus dans le contrat, leur nombre dépend du nombre de nuitées (sauf mention contraire). Il est en outre convenu que : la pension complète et la demi-pension débutent avec le repas précédent la première nuit.

### • TOUTE L'ANNÉE (SAUF JUILLET – AOUT)

Les horaires de repas sont fixés : **de 8h00 à 9h00** pour le petit déjeuner  
Et le week-end de **08h00 à 10h00**  
**de 12h00 à 13h00** pour le déjeuner  
**de 19h00 à 20h00** pour le dîner

Les repas comprennent une entrée, un plat garni, un fromage ou une salade verte, un dessert. Concernant les boissons, un verre de vin, de cidre ou de jus de pomme est offert à chaque repas. Pour les groupes, seuls les encadrants ou accompagnateurs peuvent bénéficier de la boisson offerte durant le séjour. Si vous en souhaitez davantage, ces mêmes boissons au verre ou à la bouteille sont en vente sur place ou à emporter à la fin de votre séjour. De l'eau en carafe est mise à disposition. Le petit-déjeuner comprend café, thé, lait chaud ou froid, jus d'orange, pain, céréales, confitures, miel, beurre, yaourt et fruits.

### • JUILLET ET AOUT

Les horaires de repas sont fixés : **de 8h00 à 10h00** pour le petit déjeuner  
**de 12h00 à 13h00** pour le déjeuner  
**de 19h00 à 20h00** pour le dîner

Les repas sont servis sous forme de buffet avec 3 entrées au choix, deux plats au choix (avec et sans viande), salade et fromages, et 3 desserts au choix. Concernant les boissons, un verre de vin, de cidre, ou de jus de pomme est offert à chaque repas. Si vous en souhaitez davantage, nous vendons ces mêmes boissons au verre ou à la bouteille également. De l'eau en carafe est mise à disposition. Le petit-déjeuner comprend café, thé, lait chaud ou froid, jus d'orange, pain, céréales, confitures, miel, beurre, yaourt et fruits.

Pour les groupes, il est possible, sur demande, de modifier les horaires des repas pour un coût de 33 € par heure de dépassement (ce montant peut varier en fonction de la taille du groupe et du personnel mis à votre disposition).

Il n'est pas possible de modifier le menu établi, mais pour les groupes, certaines demandes formulées à la réservation peuvent être prises en compte (repas normand, barbecue, moules frites, buffet...).

Nous pouvons vous organiser des pauses café, goûters ou apéritifs. Un choix de menus améliorés est à votre disposition (plateau de fruits de mer et autres) : nous consulter.

**Il est interdit d'apporter et de consommer de la nourriture et de l'alcool venus de l'extérieur dans l'enceinte du CPCV Normandie** ; y compris pour les personnes en ½ pension. La consommation d'alcool est interdite dans tous les locaux du CPCV en dehors des moments de repas.

## **4) ENFANTS**

Les enfants sont placés sous la garde de leurs parents ou des encadrants, qui sont pénallement et civilement responsables des actes et des dégâts que ceux-ci pourraient causer dans le cadre du séjour.

## **5) HYGIENE-DEGRADATION**

Nous vous demandons de respecter l'ensemble du mobilier ; les arbres, les plantations, et le parc en général et de veiller à la propreté du site en ne jetant aucun déchet de toute nature. Ceux-ci seront déposés dans les poubelles de tri sélectif mises à disposition à l'intérieur et à l'extérieur du CPCV.

## **6) SECURITE / BRUIT**

Pour votre sécurité, le CPCV ferme ses portes après le dîner, soit vers 21H/21H30. Il est donc demandé de ne plus faire de bruit après 22h00 dans l'ensemble de la propriété afin de respecter le repos de chacun. Si vous sortez, pensez à prendre votre clef ;

## **7) STATIONNEMENT**

Un parking privé pour les véhicules personnels et les bus est disponible pour les clients du CPCV durant leur séjour. Une place de stationnement réservée aux personnes en situation de handicap est librement accessible (apposer votre carte de stationnement côté conducteur du pare-brise de votre véhicule).

## **8) DIVERS**

Une salle télévision est disponible pour l'ensemble des clients, en gestion libre.

Il est **INTERDIT** de fumer ou de vapoter dans tous les bâtiments. Il est interdit de manger dans les chambres. La consommation d'alcool est réglementée et consommée uniquement au moment des repas.

**Signature pour accord ou  
Lu et approuvé**